

Décision

Générale

colonial

Décision n° 844 du 14 aout 1948 ;

n° 844

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 août 1948

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1948

Date du numéro
31 août 1948

TEXTE INTÉGRAL

Est libéré du service actif pour raison de santé le milicien de 1er classe, mlle 1523, Mohamed Saleh, de la 3 compagnie de milice pour compter du 16 août 1948. Mohamed Saleh totalisant 3 ans et 7 mois de service, a droit à l'indemnité de licenciement de deux mois de solde nette.